Jean Deguerry Président du Consoil départemental de l'Ain



Madame la Présidente Chambre Régionale des Comptes AUVERGNE-RHONE-ALPES 124, boulevard Vivier-Merle CS - 23624 69503 LYON CEDEX 3

Bourg-en-Bresse, le 4 octobre 2018

Transmission par LRAR et par courriel (auvergnerhonealpes@crtc,ccomptes.fr)

<u>Objet</u>: Réponses apportées au rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la SEMCODA / Département de l'Ain

Madame la Présidente,

J'accuse bonne réception du rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion, pour les exercices 2013 à 2016, de la société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (SEMCODA) que vous avez bien voulu me transmettre en ma double qualité d'ancien Président de la société mais aussi de Président du Conseil Départemental de l'Ain, par courrier en date du 4 septembre 2018.

Après avoir pris connaissance de vos observations, je souhaite rappeler le rôle économique très important joué par la SEMCODA dans le Département de l'Ain et plus largement dans toute la Région dans la dynamisation du tissu économique et comme partenaire des projets d'aménagement portés par les élus locaux.

J'ai en revanche bien noté que les préconisations émises dans les rapports d'observations précédents concernant la société n'avaient pas été suffisamment prises en compte s'agissant particulièrement de :

- la gouvernance;
- des règles relatives aux marchés publics ;
- la gestion des ressources humaines et la maîtrise de l'endettement.

Afin de préserver cet outil au service des collectivités territoriales et afin de répondre aux besoins des élus et des citoyens en matière de construction et de gestion de logements, d'aménagement d'équipements nécessaires à la mise en œuvre des services publics de proximité et à la revitalisation des centres villes (crèches, écoles, commerces, bureaux...) ainsi que du développement des maisons de santé et des résidences séniors, je me suis engagé à en revoir les modalités de fonctionnement, notamment par le changement de Directeur Général pour actualiser les méthodes et veiller à une meilleure régularité des procédures. La plus grande sobriété exigée dans la gestion quotidienne et les frais afférents en est la parfaite illustration.

Cette réorganisation passe notamment par une plus grande implication des membres du conseil d'administration sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIE avec le soutien du Conseil Départemental de l'Ain et notamment une meilleure implication dans le choix des opérations à intervenir et les conditions de leur réalisation tant au niveau de leur légalité que de leur viabilité et de l'intérêt public les justifiant.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma haute considération.

Jean DEGUERRY